

Archives de la Cour IV p. 140
267



Monsieur mon Frere,

Soyez si poli avec le fr. ainsi vos
 lettres du 24, que je ne vous en
 que la non qualification a laquelle je n'ay pas
 pris garde en vous écrivant. Je pressuppo
 se que Mess^{rs} les Estats Generaux avoient nom
 me M. Gerswinckel a l'emploi de Secretaire
 de l'Ambassade de Munster, et que pour la
 difficulte de sa demission ou congé Mess^{rs} mes
 les Plenipotentiaires en sont par desirons
 poursuivre cest affaire et me tenois en suite
 sonda en la mesme facon pour d. emploi. Je ne
 seachs vraiment m'avois expliqué autre
 ment. Et je serois bien marri qu'on fut plus sub
 ject de juger hors de la ligne & du point d'hon
 neur de l'honnestete de ma pensse. Assurez
 vous que nul Respect ne pourra faire accep
 ter une condition inferieure a la qualite de
 mes charges. Je vous supplie de fraterniser avec
 moy en cette pensse juste, & de rabuser ceux qui pour
 roient avoir une si velle opinion de moy Car il n'y

Hug. 37.

a rien au monde que j'ay plus soigneusement
voulü sçavoir que d'aveir ma condition et de don
ner argument de recevoir que je fusse pour songer
a une chose digne de mesquérir. et je vous con
fesse que j'ay toute ma vie plus paré a ces coups
la que tous autres de bonvis ou ^{de la} mesdisance. Si
vous le trouvez convenir je seray ravi que
S. A. sçache combien marolante est de loigner de
telle condition inférieure a celle qui l'a donné
ma maison. Il est vray que l'on m'est presens
de me faire l'on sur mes charges & dignités
&c. Mais j'ay voulü permettre qu'on parlât
de moy ou de mes intentions sur ce sujet. disant
pour toute raison que la chose estoit hors de
ma commodité et outre mon pouvoir. Et n'y
prestent pas lors que je ne me suis parvenu a des
^{deux} formalitez & conduites de l'employ. Cela
notamment comme va ceste affaire. Il est bien vray
que je vous ay remarqué que l'on a vision de la ne
cessité. Mais je ne suis pas en mesure d'expliquer la
dette. C'est un affaire de détail qui faudroit exami
ner a discouvrir au long pour se donner a entendre
selon la dignité de la matière. Il suffira de n'en toucher
un point

mot: C'est que j'en voy pas comment on se
fera que a Munster ou Benaburg nostre dif
frent et interst soit examiné ou non na
vons a attendre avec une bonne resolution
ou sans descretion. Au vste nos gens voudront
traicté & conclure la paix au totus a quel
prix & condition qu'il soit. J'ont ne p'ne
palsent esue d'Hollande. Car ils boient
ouissentment qu'ils en vendront about quan
mesmes ils ~~est~~ sont contraints de se espa
rder @ Prvinces. Ne sont es pas de saire
discours pour sad advantage par des traicté
ou on s'marye de ja l'psudimien & la gran
de animosité pour aller perdre. Qu'esto est
tation pourra souffrir la France durant la
Renouveau de son Roy. et n'est moine cest cho
se assurés que sans la restitution n'ill' paix
se pourra conclure. Au vste j'sc'nois
bien qu'il faut que nous y s'noions pour trois
chose principale. pour l'intrest que nous
avons dans la tranquillité de l'Empire & dans
les alliances qui lui s'noient. pour la parole
donnée a la France sur es subject et pour voir
et s'noir es qu'on s'noira de presser
contre le bon deservant de cest Etat. Car j'
p'voir bien que plusieurs Princes meurent

des grandes disputes & forces presentations
Esquelles il sera bon de savoir. &c. J'avois avec ad-
miracion quel z'a mesme a Munster pour le Comte
d'Erment & ses affaires L'alle Puyne Carloni et
Escondus de la ch'el ne manchoira fastidie d'altre
Principi Confinanti. Il y faut aller & bien advertir en
quoi on se fonde et a qui on se fie. Car les uns sont
alarmes pour prendre garde. A pour leur tra-
pation. Des autres deant bon voyage & mesillieur
issus qui ne sont de ce monde & bonne volonte
de un pour les autres & bon pour le bon
Etat. C'est le vray de

Monsieur

Vostre tresobéissant
serviteur
O. de Billon

Edmond Petrus. a la Haye